

(1)

(N° 24.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1852.

Délimitation entre les communes de Vieilsalm et d'Arbrefontaine,
province de Luxembourg ⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la commission ⁽²⁾, par M. JACQUES.

MESSIEURS,

Par un projet de loi déposé à la séance du 4 de ce mois, le Gouvernement propose de distraire le hameau de Goronne de la commune de Vieilsalm, pour le réunir à celle d'Arbrefontaine : ces deux communes appartiennent au canton de Vieilsalm, arrondissement judiciaire de Marche, province de Luxembourg.

Après avoir examiné attentivement le plan et les autres pièces du dossier, la commission croit devoir se référer entièrement à l'exposé des motifs présenté par le Gouvernement. Nous vous proposons d'adopter le projet de loi.

Le Rapporteur,
JACQUES.

Le Président,
CH. LESOINNE.

(1) Projet de loi, n° 14.

(2) La commission était composée de MM. LESOINNE, président, ORBAN, JACQUES, PIERRE, CLOSSET, DE LIÈGE et JULLIOT.